



## Informations clés pour l'investisseur

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

### DISRUPTION FUND

Part A (ISIN : FR0012770154)

Cet OPCVM est géré par QUADRILLE CAPITAL

#### Objectifs et politique d'investissement

Disruption Fund a pour objectif la plus-value sur les marchés actions internationaux avec une durée de placement recommandée de 5 ans. Le FCP s'exposera majoritairement au marché actions, directement ou indirectement, par le biais d'actions, d'OPCVM ou d'ETF, selon les conditions de marché. D'un point de vue général, Disruption Fund recherche à investir dans l'innovation technologique. Plus spécifiquement, le gérant identifie les secteurs connaissant des ruptures technologiques et/ou structurelles, et investit dans les sociétés initiatrices et contributrices à ces ruptures. Le gérant recherche des sociétés leaders, à croissance rapide et au management visionnaire. Compte tenu de la politique de gestion concentrée sur l'innovation technologique et de la classe d'actif en actions, le FCP se réfère à l'indice MSCI World Euro dividendes nets réinvestis. La commission de surperformance est mesurée à l'indice MSCI World Euro. La performance est mesurée en Euros.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif net en actions cotées sur un ou plusieurs marchés de l'OCDE. Il peut également investir jusque 75% maximum de son actif net en actions cotées de sociétés immatriculées dans des pays émergents (par exemple la Chine, l'Inde, la Russie, les pays d'Amérique Latine). Il n'y a pas de répartition géographique prédéterminée des investissements. Le fonds peut investir dans des titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation. L'exposition au marché actions est limitée à 100% de l'actif net, directement et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, via des instruments dérivés tels que les obligations convertibles qui peuvent être investies jusqu'à 100% de l'actif net. Le fonds peut également investir jusqu'à 15% de son actif net en options sur actions et utiliser des futures sur indice action dans une limite d'exposition de 100% de son actif net.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir de manière exceptionnelle si les conditions de marché ne permettent pas d'investir sur les marchés actions de manière sereine, jusqu'à 100% de son actif net en titres de créance tels que : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, ainsi qu'en titres de créance négociables (TCN). Les titres de créances négociables et obligations bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale Baa2 (Moody's) ou BBB (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Le fonds peut investir sur des instruments du marché monétaire et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. L'exposition en produits de taux est limitée à 100% de l'actif net, directement et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC.

Le fonds peut investir jusqu'à 67% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, de toutes classifications pour lui permettre d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

Le fonds est exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à seule fin de couverture totale ou partielle du risque de change.

Options : le fonds peut investir jusqu'à 15% de son actif net en options sur actions. L'objectif premier est l'achat de protection (achat de Put) sur des positions existantes, ainsi que la prise partielle de bénéfices (vente couverte de Call). Le fonds peut aussi acheter des options spéculatives (achat de Calls) pour augmenter temporairement l'exposition du fonds à une valeur ou un secteur individuel. En aucun cas le fonds ne vendra de Calls sans détenir son sous-jacent (Naked Call Write).

Futures sur indice action : Afin de gérer les flux hebdomadaires de souscriptions et de rachats, le fonds peut acheter et/ou vendre des futures sur indice action (EuroStoxx50, EuroStoxx600, CAC40, Nasdaq, SP500, à titre d'exemples). Le fonds peut aussi décider de vendre à terme, sur une maturité n'excédant pas un mois, des futures sur les mêmes indices, avec l'objectif de réduire l'exposition nette de marché. Le fonds n'augmente pas son exposition totale au-delà de 100% de son actif net.

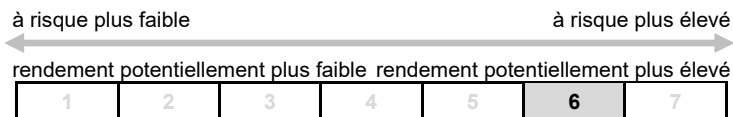
Ces instruments sont utilisés pour la couverture du portefeuille aux risques de change dans la limite de 100% de l'actif du fonds et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 100% de l'actif net du fonds.

**Durée de placement recommandée :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Les revenus sont capitalisés et/ou distribués. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion.

La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'EURONEXT Paris). Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par SOCIETE GENERALE chaque jour avant 10h et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour.

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement l'exposition diversifiée aux marchés actions, au risque de taux, et de change.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

**Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

**Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation de la notation d'un émetteur.

**Risque de liquidité** : il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre fonds.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

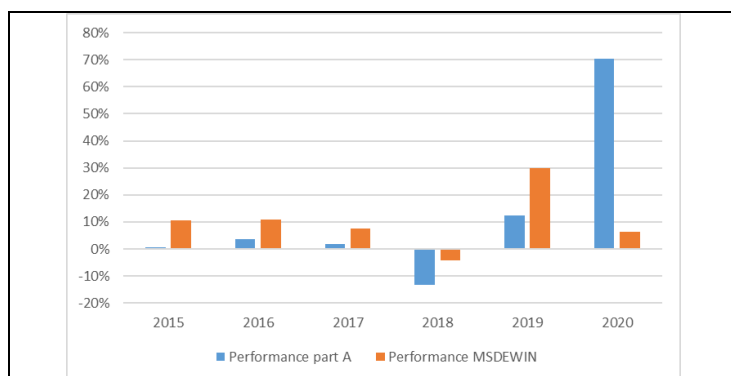
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie)	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,20% de l'actif net moyen
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance,
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Ces frais intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

La performance du FCP est calculée coupons et dividendes nets réinvestis.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Le fonds a été créé le 10 juillet 2015 et l'année 2015 couvre une période de 3 mois.

La politique d'investissement actuelle est effective depuis le 31 janvier 2019.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Le fonds dispose de plusieurs catégories de parts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de QUADRILLE CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion QUADRILLE CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2021.